

# SCRABBLE CLUB NIORTAIS

16 rue de l'Aérodrome 79000 NIORT – Tél : 05 49 25 21 90

---

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2012

Le 10 juillet 2012 à 20 heures, l'assemblée générale ordinaire de l'association SCRABBLE CLUB NIORTAIS s'est tenue dans les locaux du Centre Socio-Culturel de Niort-Souché au 3 rue de l'Aérodrome sous la présidence de Madame Annie Berthoux.

Les 18 membres à jour de leur cotisation ont été convoqués par courrier simple ou par mail. La feuille de présence est émargée par les 11 personnes présentes. 2 mandats ont été donnés. 13 personnes sont présentes ou représentées.

La présidente ouvre la séance et après un mot de bienvenue, aborde les points inscrits à l'ordre du jour :

### **1. Rapport d'activité de l'exercice écoulé,**

Cette année, le club comprend **18** adhérents adultes contre 16 l'an dernier. 2 licences découverte (contre 1 l'année précédente) ont été souscrites (nouveaux adhérents adultes).

Le club s'est réuni chaque mardi à 20 h et chaque vendredi à 14h. (Sauf pendant les vacances scolaires et au mois de juillet 2011, où le club n'a fonctionné que le mardi). Le club a été fermé en août 2011.

Le club a organisé au cours de l'année 2011-2012:

- La fête du Scrabble le samedi 8 octobre 2011 qui n'a pas permis de recruter de nouveaux joueurs.
- Le Simultané Mondial de Blitz (10/12/2011 – 38 joueurs – Collège P et M Curie)
- Le Simultané Verdiam (04/02/2012 – 28 joueurs – Collège P et M Curie) : épreuve qui peut être jouée par tous les plus de 60 ans quelle que soit leur série. En raison de l'absence de chauffage, l'accueil des joueurs s'est réalisé dans de mauvaises conditions (14° dans la salle pour atteindre péniblement 18° après l'intervention du technicien du collège à 16h30).
- le troisième Tournoi Homologable en 2 parties du club (9 juin 2012 – 75 joueurs - Collège P et M Curie), contre 48 joueurs l'année précédente. Un véritable succès pour le club et qui a permis de dégager un résultat très positif.
- les Simultanés de France de septembre 2011 (8 joueurs au SP et 4 joueurs au TSAP), novembre 2011 (6 joueurs au SP et 11 joueurs au TSAP), mars 2012 (8 joueurs au SP et 16 joueurs au TSAP) au CSC Souché, soit au total 53 joueurs ce qui représente 9,33 joueurs par partie. Les joueurs du club (38 joueurs) représentent 72 % du total.

Je

BC

Cette année le calendrier d'arbitrage a été reconduit afin de permettre une meilleure répartition de l'arbitrage entre les membres du club. 77 séances (représentant 80 parties à cause des TSAP) ont été assurées au cours de l'année 2011-2012, du mardi 6 septembre 2011 au mardi 31 juillet 2012 (42 le mardi et 35 le vendredi).

La répartition de l'arbitrage des 80 parties a été la suivante :

Martine CHIN	:	2
Anne-Marie FRUCHET	:	8
Josette CHAUVET	:	12
Pascal GOUDEAU	:	7
Maumaurd SABAT	:	2
Lucette FAVRE	:	5
Annie BERTHOUX	:	29
Laurence MARILLOT	:	8,5
Catherine GRUGET	:	4,5
Andrée GAUBARD	:	1
Emmanuel JOS	:	1

Le calendrier sera reconduit l'année prochaine et une formation sera dispensée aux nouveaux arrivants pour qu'ils puissent également se mettre à l'arbitrage, de façon volontaire.

L'idéal (ce qui est visé est un meilleur équilibre) serait que chaque personne pouvant arbitrer le fasse environ 10 à 11 fois dans l'année, ce qui représente environ 1 fois par mois.

Le Collège Pierre et Marie Curie n'a pas souhaité renouveler la convention qui nous permettait d'utiliser leur réfectoire. En conséquence, nous devons chercher des salles lorsque nous voudrions organiser des tournois.

Le Comité a été prévenu par mail en particulier pour la tenue de l'AG du Comité qui avait lieu habituellement au Collège suivie du tournoi au profit de la Roumanie.

Le repas du club a eu lieu le vendredi 16 septembre, à la Table des Saveurs.

Un site internet a été créé en février 2012. Il est gratuit.  
On y accède par l'adresse suivante : [www.scn79.jimdo.fr](http://www.scn79.jimdo.fr)

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité tel qu'il lui a été présenté.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2. Rapport financier de l'exercice écoulé,**

En annexe est jointe la balance des comptes.  
Le trésorier commente les comptes de l'exercice 2011-2012.

AU CREDIT :

En ce qui concerne les licences, nous constatons une hausse de 50 euros.  
De 470 euros en 2010/2011 nous passons à 520 euros en 2011/2012, le nombre de licenciés étant de 18.

La ligne des simultanés permanents est quasi stable.

Je

BC 2

Pour les tournois, le montant est nettement supérieur à celui de l'exercice précédent ceci en raison du succès du tournoi du Lambon.

La subvention de 480 euros a été versée par la mairie au mois de juin.

Les intérêts financiers ont augmenté de 21,62 euros.

#### AU DEBIT :

Les postes réception, frais postaux, téléphone et frais financiers sont à peu près identiques. Cette année nous avons fait imprimer pour 68,50 €.

Les postes déplacement et loyer n'apportent pas de gros changement.

Au niveau du matériel, nous avons investi dans différents achats nécessaires au bon fonctionnement du club.

Le résultat positif de 531,61 € s'explique par le succès du Tournoi du Lambon.

Pour rappel, l'année dernière nous avons un résultat négatif de 30,75 euros.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier présenté par le Trésorier, approuve les comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 3. Fixation des cotisations

L'Assemblée générale avait fixé pour l'année 2011-2012 les montants de cotisations suivants :

- Adulte déjà affilié : 45 €
- Adulte (1<sup>ère</sup> année) : 35 € (licence découverte)
- Jeunes < 25 ans : 25 €
- Jeunes < 18 ans : 20 €

La FFSc a décidé d'augmenter les cotisations pour l'année 2012-2013. Cette augmentation sera de 10 € par personne.

Il est demandé aux participants de s'exprimer sur la répercussion de cette augmentation sur les cotisations des adhérents.

Il est décidé de ne pas la faire supporter intégralement dès cette année. Après discussion, un consensus s'établit pour une augmentation de 2 € pour chaque catégorie d'adhérent.

Compte-tenu de ces éléments, l'Assemblée générale propose les cotisations suivantes pour l'année 2012-2013.

- Adulte déjà affilié : 47 €
- Adulte (1<sup>ère</sup> année) : 37 € (licence découverte)
- Jeunes < 25 ans : 27 €
- Jeunes < 18 ans : 22 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Je

BC 3



#### **4. Remplacement des membres du bureau**

Le bureau est actuellement composé comme suit :

- Présidente : madame Annie Berthoux
- Vice-Présidente : madame Josette Chauvet
- Trésorière : madame Lucette Favre

Les pouvoirs des membres élus prendront fin le 15 septembre 2012.

L'assemblée générale, par un vote à l'unanimité, désigne comme membres du bureau :

- Présidente : madame Annie Berthoux
- Vice – présidente : madame Josette Chauvet
- Trésorière : madame Lucette Favre.

Les 8 membres du Conseil d'Administration sont les suivants : Mmes Berthoux, Chauvet, Favre, Laborde, Pacheteau, Robin, Gruget et Marillot.

Les membres présents ou représentés ont voté à l'unanimité la constitution du Conseil d'Administration et du bureau.

Les pouvoirs des membres élus prendront fin le 15 septembre 2014.

#### **5. Calendrier prévisionnel des manifestations :**

La plus forte fréquentation ayant lieu lors des Semaines Fédérales de Simultanés, le Club organisera des **Simultanés** uniquement ces semaines-là en proposant un TSAP le vendredi après-midi, le CSC Souché ayant indiqué qu'il était possible d'avoir la salle plus longtemps ces jours-là.

Les dates sont les suivantes : (sous réserve de l'accord du CSC)

Mardi 25 septembre 2012: 1 partie à 20 h

Vendredi 28 septembre 2012 : 1 TSAP (2 parties) à 13 h 45

Mardi 20 novembre 2012 : 1 partie à 20 h

Vendredi 23 novembre 2012 : 1 TSAP (2 parties) à 13 h 45

Mardi 22 janvier 2013 : 1 partie à 20 h

Vendredi 25 janvier 2013 : 1 TSAP (2 parties) à 13 h 45

Mardi 19 mars 2013 : 1 partie à 20 h

Vendredi 22 mars 2013 : 1 TSAP (2 parties) à 13 h 45

Mardi 25 juin 2013 : 1 partie à 20 h

Vendredi 28 juin 2013 : 1 TSAP (2 parties) à 13 h 45

Le Tournoi homologable en 2 parties sera reconduit compte-tenu de son succès.

Dénoté Tournoi du Lambon, il aura lieu le **samedi 22 juin 2013**. Il aura lieu à Noron, au pavillon des Colloques pour 2 raisons : le Collège Pierre et Marie Curie ne nous prête plus son réfectoire et nous avons refusé du monde l'an dernier en raison d'un manque de place dans la salle.

*Je*

*BR* 4

Devant le peu de succès de la Fête du Scrabble, nous n'organiserons plus cette manifestation.

Le club se proposera pour organiser à nouveau le Simultané National Vermeils-Diamants le **samedi 9 février 2013 mais pas au Collège Pierre et Marie Curie mais au CSC Souché avec un nombre limité de places (30)**. La confirmation interviendra après l'Assemblée Générale du Comité devant avoir lieu le samedi 15 septembre 2012.

Il sera également demandé de l'aide (1 personne) pour l'organisation du Blitz le **samedi 8 décembre 2012**.

La Présidente demande à tous les adhérents de réserver sur leurs agendas les 2 dates très importantes pour le club, **samedi 9 février 2013 et samedi 22 juin 2013**.

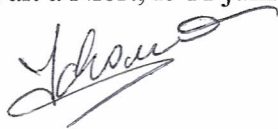
#### 6. Questions diverses

- Le CSC Souché étant fermé cette année au mois d'août, il n'y aura aucune séance de scrabble pendant ce mois. Le RDV de la rentrée est fixé au mardi 4 septembre 2012.
- Le repas avec les conjoints sera reconduit au mois de septembre.
- L'intérêt de la fusion avec le club de Ste Pézenne n'étant pas démontré, cette idée est rejetée par l'Assemblée Générale.
- Il sera organisé quelques parties originales (joker, 7 sur 8 ou 7 et 8) au cours de l'année prochaine de préférence lors de l'absence de certains joueurs qui n'aiment pas cette formule.

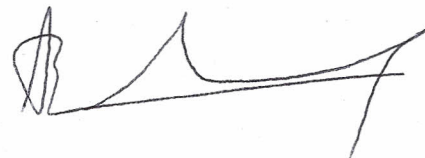
Il n'y a plus de question. La séance est déclarée close.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et publication prescrits par la Loi.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Niort, le 11 juillet 2012



La Vice-Présidente  
Josette CHAUVET



La Présidente  
Annie BERTHOUX